



Socialement responsable

FÉDÉRATION C.F.T.C.

Chimie Mines Textile Energie

Secteur Mines

Freyming-Merlebach, le 22 février 2022

Compte rendu de la réunion de la Commission CNASS-FNASS du 16 février 2022

Le 16 février s'est tenue en mixte la réunion CNASS/FNASS. La délégation CFTC était composée de SCHIRLE Kurt et MARGHERITA Raphaël.

Approbation de la Commission du 17 novembre 2021 :

Le PV est adopté à l'unanimité.

Covid :

Le Directeur rappelle qu'un accord sur le télétravail a été signé. Il prévoit 2 jours par semaine.

Concernant le fonctionnement des sites :

- Prises de contacts TPH avec les bénéficiaires
- Accueil sur RDV pour gérer les flux
- Equiper le personnel en FFP2 pour les visites à domicile.

L'ouverture au public se fera progressivement en fonction de l'évolution de la pandémie.

Les partenaires sociaux ont fait part à la direction des difficultés rencontrées par les mineurs au moment de signaler un décès.

Le Directeur est conscient de ce problème et étudiera la situation.

FNASS :

Entrée en EHPAD :

Il a été convenu de maintenir la prestation aux mêmes conditions qu'actuellement jusqu'au mois de juin. Le budget actuel devrait le permettre en attendant la fin des études en cours (transfert du fonds 1 %, intégré dans l'ASS) revoir barème, etc.

Pour la CFTC, il est impératif de maintenir cette prestation et mettre tout en œuvre pour faire aboutir notre revendication.

Point ASS :

Il nous a été présenté un bilan très détaillé de l'évolution de l'ASS sur l'intégralité de la COG.

Il est à noter que l'ensemble des prestations sont à la baisse, le budget n'a pas été consommé. Aucune prestation n'a échappé à une baisse significative, Maladie, Vieillesse, ATMP, 2.2b, Vacances, etc.

Il est impossible de mesurer l'impact financier de la pandémie sur les habitudes de nos ayants droit.

Seul point positif : avant le suivi de l'ASS se faisait en décaissement. Maintenant le suivi de consommation des crédits se fait en droits constatés.

La sous consommation budgétaire 2021 a permis de réaliser l'objectif sans avance budgétaire 2022.

Le budget ASS voté en décembre devrait permettre de réaliser les prévisions 2022. Il restera toujours une interrogation concernant la pandémie.

Je reste à votre disposition pour de plus amples renseignements.

ASPA :

Sur l'année 2021, 769 bénéficiaires ont été contactés par le service social.

- 59 personnes relèvent de l'aide sociale et ont été notifiées en ce sens (Sud 29, Est 16, Nord 14). Les autres ne relèvent pas de l'aide sociale.
- Il est à noter que 9 personnes refusent de se soumettre à la campagne.
- 79 dossiers sont encore en cours d'étude.

Pour la délégation CFTC
MARGHERITA Raphaël